






Méthodologie d'élaboration du « code couleurs » pour les tableaux comparatifs entre les pays

L'Observatoire a retenu le code couleur suivant pour comparer les 15 pays :

	Très satisfaisant
	Satisfaisant
	Moyen
	Passable
	Médiocre

L'utilisation d'un code couleur présente plusieurs avantages : tout d'abord il permet de visualiser la position relative de chaque pays de façon plus didactique qu'un tableau de chiffres (d'un seul coup d'œil, on peut apprécier le positionnement de tel ou tel pays parmi les 15 pays africains analysés). D'autre part, il procure une vue d'ensemble de la situation des pays analysés (d'un seul coup d'œil, on peut voir quelle est la couleur dominante d'un tableau et observer si les couleurs sont disparates ou homogènes).

Deux cas différents doivent être considérés : 1/ : la notation « couleur » d'un indice ou d'un indicateur chiffré provenant d'une source pertinente (baromètre, enquête...); 2/ : La fabrication d'un indicateur composite permettant d'agréger les résultats de plusieurs sources relatives à un même thème.

1- Notation « couleur » d'un indice ou d'un indicateur chiffré provenant d'une source pertinente (baromètre, enquête...)

La méthodologie retenue par l'Observatoire pour déterminer la « couleur » d'un pays par rapport à un critère donné dépend du type de données disponibles :

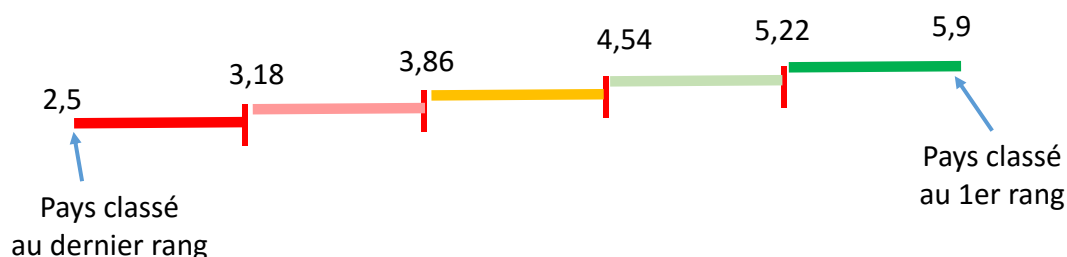
Si les données ont pour champ géographique l'Afrique, la plage de notation est découpée en cinq sous-plages de largeur identique.

Exemple de l'indicateur « mo-Ibrahim de la gouvernance africaine », critère « Etat de droit ». Cet indicateur varie en 0 et 100. Le pays le mieux « noté » est l'Afrique du sud (95,4). Les couleurs correspondent aux sous-plages suivantes :

Valeur de l'indicateur	Couleur
0-20	
20-40	
40-60	
60-80	
80-100	

Si les données correspondent à un champ géographique mondial, la notation utilisée par l'Observatoire Europe-Afrique 2020 consiste à découper la plage constituée des pays extrêmes (le premier et le dernier de la liste) en 5 sous-plages de largeur identique.

Exemple de l'indicateur "Enabling Trade Index" 2014 publié par le World Economic Forum (WEF). Cet indicateur est noté par ses auteurs selon une plage d'indice de 1 à 7. Le pays classé 1^{er}, Singapour, a une note de 5,9 et le pays classé dernier, le Tchad, de 2,5. La plage (xx – xx) est découpée en cinq sous-plages :








Cette méthode de notation permet d'éviter un « lissage » excessif des notes attribuées aux 15 pays africains couverts par l'observatoire. En effet, si la totalité de la plage de 1 à 7 était découpée en 5 plages de largeur égale, la notation couleur serait moins discriminante.

Ce système de notation doit donc être considéré comme une approche du type « benchmark » qui permet de situer objectivement la performance des 15 pays analysés par rapport à une référence mondiale.





Nota : Le système de notation décrit ci-avant ne s'applique qu'à des données du type « indices » (par exemple des indices qui varient à l'intérieur d'une plage de 0 à 100 ou de 1 à 7). Il peut également s'appliquer à des échelles discrètes telle que celle de la Coface (indices A1, A2, A3, A4, B, C et D). Par contre, il ne peut en aucun cas être appliqué à des « classements » de pays.

2- Les indicateurs composites

Les indicateurs composites sont préparés par l'Observatoire en agrégeant plusieurs indices relatifs à un même thème ou une même problématique. Les couleurs des différentes sources pour un pays donné sont pondérées par les valeurs suivantes :

Couleur	Valeur
	0
	1
	2
	3
	4

L'étape suivante consiste à calculer la moyenne arithmétique des valeurs des différentes sources pour chaque pays, puis à associer à cette moyenne la couleur selon l'échelle suivante :

Moyenne arithmétique des valeurs	Couleur
<0,8	
0,8 à 1,59	
1,6 à 2,39	
2,4 à 3,19	
>3,19	